

AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Mardi 11 mars 2025 à 19h00,
Salle du conseil à la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 18/02/2025.
- 2 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024.
- 3 Affectation du résultat 2024.
- 4 Cession d'une parcelle de terrain d'un particulier au profit de la Collectivité pour intégration dans la voirie communale.

Fait à Touvre, le 05 mars 2025

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre

Affiché et publié le 05/03/2025

